

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits		
Nom du puits	Laduboro No 2, La Baie Yamaska	
Numéro du puits	A062	
MRC	Nicolet-Yamaska	
Municipalité	Baie-du-Febvre	

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	David Fortin		
Inspecteur	Pierre-François Côté		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-06-27		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	14h00 à 15h00		
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux		
Température ambiante (°C)	25		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique				
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz				
Détecteur 4 gaz				
GPS Garmin GPSmap 62sc				

4. Personne(s	J. Personne(s) rencontrée(s)				
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel	
1	53-54				
2					
3					
4					
		Témoignages			
1	53-54				
2					
3					
4					



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Champs agricole

7. Indices en surface d'anciens forages				
Туре	Mode de récupération suggéré			
Commentaires				

8. Recherche à l'aide d	<u>u détecteur magné</u>	tique		
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires
GDH	46,1708611	-72,6773333		
SIGPEG	46,1709935	-72,677278		

9. Localisation du puits				
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal		
Tubage déterré	46,17073,-72,67725	Très fort		
Commentaires				



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puits					
Élément à vérifier	Description		Commentaire	es	
Tête de puits	Absente				
Évent de surface	Absent				
Profondeur des tubages (cm)	43				
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)	NA				
Diamètre du tubage extérieur (cm)	28				
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Non				
Présence de ciment obturant le tubage	Oui				
Test de l'eau savonneuse	Absence de bulles				
Panneau d'identification	Oui non-conforme	Pancarte temp	oraire installée à 36m dans	s le fossé à l'est du puits.	
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Non				
11. Émanation et migration					
	Point de mesure		%LIE	%GAZ	
Au tubage ou à l'évent			0		
#1 À l'intérieur de 50 centin			0		
#2 À l'intérieur de 50 centin	nètres		0		
#1 À 4 mètres			0		
#2 À 4 mètres			0		
#3 À 4 mètres			0		
#4 À 4 mètres			0		
	à l'intérieur de 50 cm ou à 4 m, maximum de 75 m et à toutes				
		Commentaires			



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
Commentaires					

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé visuellement	Oui			
Risque pour l'environnement	Non			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-Problématique			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	5 ans			
Autre				
O I I				

Conclusion

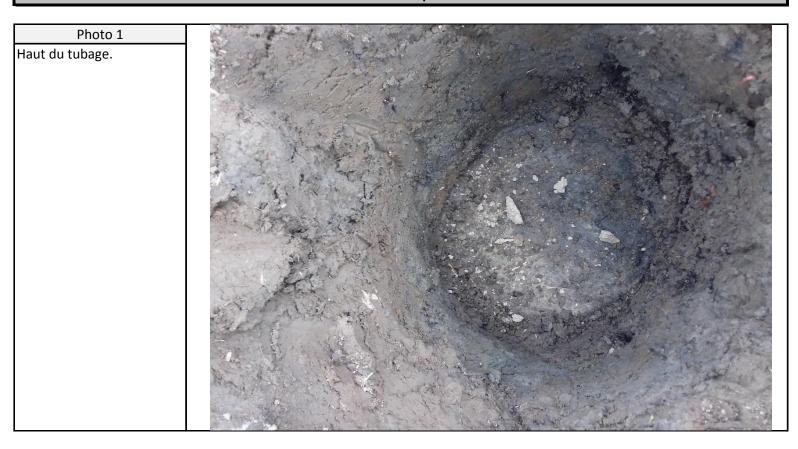
Le puits est localisé, car le haut du tubage a été déterré. Aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Nonproblématique.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

	Signatures	
Signature rapport d'inspection (1 à 13)		
Inspecté et rédigé par	Signature	Date
David Fortin	53-54	2020-03-05
Inspecteur		
Pierre-François Côté	53-54	2000 00 00
Inspecteur		2020-02-26
	Signature de la vérification	
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil	53-54	
Coordonnateur aux opérations		2020-02-26

Photos de l'inspection





DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Aucune migration mesurée.

